

Retrouvez-nous sur
batimentcfabourgognefranchecomte.com

CAP MONTEUR EN INSTALLATIONS THERMIQUES

Présentation succincte du métier

Le chauffagiste doit mettre les bâtiments à la bonne température. Il installe, entretient et répare des systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation pour maisons individuelles, immeubles, commerces, bâtiments industriels ou bâtiments publics. Le métier de chauffagiste consiste à faire fonctionner un système de chauffage, de climatisation ou de ventilation avec des raccordements de différents matériaux.

> Métier(s) auxquels conduit la formation

- Monteur en Installations Thermiques
- Technicien d'exploitation du réseau gaz

> Objectifs généraux de la formation

- Obtenir la certification préparée
- Être capable de concevoir et réaliser une installation simple de chauffage central à eau chaude

> Programme de la formation

Combinaison de connaissances et d'acquisition de compétences professionnelles, de connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles et de connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

- Préparation et organisation du poste de travail
- Mise en œuvre (façonner, raccorder) et entretien des installations
- Contrôle des installations et mise en service

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

- Prévention Santé Environnement
- Attestation R408 – Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied
- Sauveteur Secouriste au Travail
- Habilitation électrique

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles :

- Enseignement général : Français, Histoire, Géographie, Anglais, Mathématiques, Sciences
- Enseignement professionnel : dessin technique
- EPS

> Modalités pédagogiques

Méthodes pédagogiques:

- Apports théoriques
- Mises en situation pratique en atelier

i informations

CODE RNCP : 38306

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- ▶ Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème au début de la formation)

Sans condition d'âge pour les personnes:

- ▶ Reconnues travailleur handicapé
- ▶ Sportifs de haut niveau
- ▶ Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant ce diplôme

Par la voie de la formation continue, en contrat de professionnalisation :

- ▶ Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- ▶ Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- ▶ Bénéficiaires de minima sociaux
- ▶ Personnes ayant été en contrat unique d'insertion (CUI)

Autres publics :

- ▶ Salariés, reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi...

Autres dispositifs :

- ▶ Plan de développement des compétences, compte personnel de formation...

Public en situation de handicap:

- ▶ Nous contacter pour vous accompagner et évaluer votre accessibilité

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, nos locaux sont également accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour mieux vous accompagner, nous vous proposons de prendre contact avec nos référents handicap, ils étudieront avec vous les possibilités d'adaptation.

- Autoformation en Centre de Ressources ou sur une plateforme de formation en ligne (e-Learning)
- Retours d'expérience
- Travaux collaboratifs

Outils et moyens techniques:

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Atelier: Postes individuels et/ou collectifs ,Outillage individuel et/ou collectif nécessaire au métier
- Échafaudage de pied
- Matériels nécessaires au métier

Moyens humains:

- Formateurs d'Enseignements Professionnels disposant d'une expérience de terrain
- Formateurs d'Enseignements Généraux
- Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)
- Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises

Modalités d'évaluation:

Certificateur : Ministère de l'Education Nationale - date d'enregistrement le 10/05/2018

- Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage
- Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) et/ou épreuves ponctuelles finales

> Qualifications pouvant être préparées à l'issue de la formation

- Titre Professionnel Agent de maintenance d'équipements de confort climatique
- MC Maintenance des équipements thermiques individuels
- BP Monteur en Installation de Génie Climatique et Sanitaire
- MC Zingueur
- CAP Installateur en Froid et Conditionnement d'air
- BAC Pro maintenance et efficacité énergétique
- Bac Pro installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables



CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou contrat de professionnalisation :

► Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont l'activité est celle de la qualification préparée

Pour les autres dispositifs :

► Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil

PRÉREQUIS

Débutant. Être à l'aise avec les fondamentaux, lire, écrire et compter. Pas de contre-indication médicale pour l'exercice du métier.

DURÉE

► Standard : 2 ans

Possibilité d'adaptation en fonction des connaissances et compétences à l'entrée en formation, pour tous les publics

SITE(S) DE FORMATION

Marzy
Autun
Besançon
Dijon
Auxerre

ORGANISATION DE LA FORMATION

Apprenti : 1 semaine en site de formation / 2 ou 3 semaines en entreprise

Les autres actions de formation : rythme de l'alternance convenu avec l'entreprise

EFFECTIF

Mini : 8 par groupe

Maxi : 16 par groupe

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

► Septembre / Octobre

Entrée permanente le reste de l'année : nous contacter

COÛT DE LA FORMATION

► Septembre / Octobre

Entrée permanente le reste de l'année : nous contacter

COMMENT TROUVER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Le Pôle Développement vous accompagne dans vos recherches d'un contrat en alternance (Apprentissage, Contrat Pro, etc.)
- Connectez-vous sur Planet'BTP

CONTACTS

Nos Téléconseillers et Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises sont à votre écoute, contactez-nous au :

• 03 72 612 612

• contact@batimentcfabourgognefranche.comte.com

